

PAYSAGES DES FRANGES URBAINES DÉCRIRE, HABITER, GOUVERNER

Colloque international Appel à communication

Narbonne, 5-7 novembre 2014



**Programme Paysage et
Développement Durable 2**



En partenariat avec la ville de Narbonne, la C.A. du Grand Narbonne et le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée



Paysages des Franges Urbaines. Décrire, habiter, gouverner

En Europe, les projets urbains de ce début de siècle sont irrémédiablement marqués par les références au développement durable. Ils annoncent de nouvelles manières de considérer la ville et son devenir. S'il convient de se méfier de la rhétorique de la nouveauté et des processus de légitimation portés par les références au développement durable, ces projets urbains visent cependant à répondre à un ensemble d'enjeux que l'on ne peut négliger aujourd'hui, ne serait-ce que parce que le droit les intègre progressivement. Il s'agit d'abord de contenir la ville pour limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles. Il est également question de redonner place à la nature et à la biodiversité dans les espaces urbains, d'encourager de nouvelles relations entre la ville et son environnement, tout comme avec la campagne qui l'entoure, de (re)créer des espaces politiques où de nouvelles formes de projets urbains verraient le jour, d'offrir un cadre de vie agréable aux populations urbaines tout en contenant les risques liés à la densification urbaine ou à l'extension des villes, de (re)donner aux habitants droit de cité dans la fabrication de la ville et dans sa gestion. Ces projets urbains se déploient à différentes échelles et en différents lieux. Les desseins urbains et les villes qu'ils dessinent ont fait l'objet de nombreux travaux. Cependant, ces derniers se sont concentrés soit sur la ville dans sa totalité, appréhendée comme un système urbain total, soit sur les cœurs des agglomérations, la ville dense et ses différents lieux, soit encore sur le périurbain, cette auréole ni tout à fait rurale ni tout à fait urbaine. Les relations entre ces espaces de l'aire urbaine ne semblent être analysées que sous l'angle des relations fonctionnelles et des flux interterritoriaux.

L'objectif de ce colloque est d'interroger les espaces de franges urbaines européennes, que nous définissons comme des espaces de transition, nette ou graduée, où la ville laisse place à autre chose : la campagne, la forêt, la « nature », le terrain vague ou la friche en attente de projets... Situées en bordure des espaces urbanisés, ces interfaces ont des fonctions diverses : entrées ou sorties de ville, espaces de relégation ou balcons prisés sur la campagne environnante, zones préservées ou confins ignorés. Territoires de projet ou espaces hérités de processus non-intentionnels, les franges urbaines font l'objet de discours déqualifiants ou de projets requalifiants (et inversement). Parce qu'ils offrent des possibilités d'extensions urbaines et accueillent de nouveaux équipements urbains, ces territoires concentrent de forts enjeux d'aménagement et de gestion de l'environnement. Très mobiles dans l'espace là où la ville s'étend, les franges urbaines peuvent aussi fixer durablement le contact entre l'urbain et les campagnes qui l'entourent : aussi certains de ces espaces résistent et contiennent en effet la ville malgré des pressions urbaines toujours plus fortes.

Ces franges urbaines peuvent être appréhendées à différentes échelles, de l'agglomération au quartier, voire à l'échelle du projet d'aménagement. À l'interface entre ce qui est indubitablement de la ville et ce qui n'en est plus, elles offrent des physionomies particulières mêlant espaces bâtis et espaces non-bâtis, tous très variés. L'organisation spatiale de ces contacts - qui peuvent être francs ou progressifs, linéaires ou complexes, ouverts ou fermés... - peut suivre un plan d'ensemble mais aussi être l'héritage d'une succession d'aménagements sans ordre apparent. À l'image de nombreuses scènes de gouvernance urbaine, les acteurs de leur devenir sont multiples. Cependant, du fait de leur position d'interface, ces territoires, supports et objets de gouvernance, mêlent parfois des acteurs urbains et des acteurs ruraux. Du fait de leur position périphérique, ces scènes de gouvernances proposent d'autres compositions politiques loin des organisations centrales habituelles. Du fait de leur marginalité, les rapports aux normes peuvent être différents... Enfin, ces franges urbaines sont également des lieux habités et pratiqués de manières diverses. Marges de la ville, elles peuvent être autant des espaces de marginalité de populations pauvres qui en deviennent captives, que des territoires prisés par des populations aisées et mobiles. Les populations qui les habitent, les parcourent ou les pratiquent peuvent être définitivement tournées vers la ville ou au contraire orientées vers la campagne avoisinante. Mais ces populations peuvent également construire des territoires aux modes d'habiter originaux.

Axes de questionnement :

Ce colloque est conçu avant tout comme un moment d'échange permettant de rassembler et de comparer différentes expériences de recherches et de gestion centrées sur cet objet original qui concentre de nombreux enjeux. Nous proposons différents axes d'analyse. Ceux-ci ne prétendent pas épuiser les interrogations qui peuvent être portées sur les franges urbaines. Ainsi, les propositions qui ne s'inscriraient pas dans un des 5 axes exposés ci-dessous seront considérées avec une égale attention.

Paysages et physionomies des franges urbaines. Cet axe propose de questionner les modalités de construction et de description des franges urbaines. Comment rendre compte de leur composition et de leur diversité ? Ces physionomies traduisent-elles différents modes d'habiter, pratiques ou projets déployés sur ces espaces ? Est-ce que les paysages structurent les projets d'aménagement de ces espaces de transition ou n'en sont-ils qu'une résultante non-intentionnelle ? Cet axe concerne donc les limites des formes urbaines : quelles méthodes de lecture et d'évaluation de ces paysages ? Quelles typologies peut-on construire ? Que révèlent ces typologies ?

Agricultures et ville. Les franges urbaines sont des lieux de relations proxémiques entre les différentes agricultures qui peuvent se déployer aux portes des agglomérations. Cependant, ces relations proxémiques ne préjugent en rien des interrelations fonctionnelles ou symboliques qui existent entre les mondes urbains et les agricultures. Au-delà des alibis et des rhétoriques actuelles, ces espaces sont l'occasion d'interroger les différents modes de relations réciproques entre les urbains et les agricultures qu'ils côtoient. Quelles sont les caractéristiques des agricultures qui sont valorisées ? Quelles sont celles qui le sont moins ou qui ne le sont pas du tout ? Quels sont les urbains qui entretiennent des relations fonctionnelles ou symboliques avec ces agricultures ? Quels effets d'opportunité – ou au contraire quelles contraintes – la proximité de la ville engendre-t-elle pour les activités agricoles ? Quelles sont les conséquences de ces relations sur les choix de consommation, sur les pratiques et sur les modes d'appropriation des espaces agricoles ? Ces évolutions modifient-elles les façons d'aménager les nouveaux quartiers qui se construisent sur et autour de ces espaces agricoles, et modifient-elles les paysages agricoles (mises en valeur, changements de pratiques agronomiques, voire changements spatiaux des systèmes agricoles) ?

Nature et biodiversité. Aujourd'hui, la place de la nature en ville est réaffirmée. Les franges urbaines apparaissent alors comme des espaces où la place de la nature peut être ménagée lors de constructions nouvelles ou aménagée lors de processus de requalification. Les franges urbaines sont aussi des lieux de contacts avec des espaces réputés naturels. Leur gestion est également envisagée en tant que support privilégié de production de services éco-systémiques aux abords des agglomérations. Elles sont aussi des espaces où peuvent être (a)ménagées des portes d'entrée de la biodiversité en ville, des continuités vers des trames vertes urbaines, des liens entre l'intérieur et l'extérieur... Comment ces aspects s'intègrent-ils dans les projets d'aménagement et de gestion de ces espaces ? Comment les pratiques habitantes qui se déploient dans les franges urbaines s'articulent-elles avec les enjeux de conservation de la biodiversité ou les modes de valorisation de la nature ? Quels sont les processus politiques qui président à l'articulation entre les constructions humaines et le vivant ?

Marges urbaines : marginalisation et mixité sociale. Des types de quartiers très divers, habités par des populations différentes, ont pris forme à la périphérie des villes (périphérie directe de l'agglomération principale ou des noyaux satellites). Ces espaces sont des lieux appréciés par des populations très diverses, des plus aisées à celles qui tentent d'y trouver un espace de liberté ou un espace de refuge dans les systèmes urbains actuels. Mais ces groupes sociaux ne s'y mélangent guère : le contraste entre lotissements populaires et ensembles pavillonnaires de grand standing se double parfois de contrastes générationnels, qui découlent des dates auxquelles les habitants se sont installés. Certaines franges urbaines ont fait, et font encore, l'objet de discours déqualifiants : ce serait dans ces marges que les équipements ou les populations indésirables seraient relégués, loin des centres politiques. D'autres comptent parmi les quartiers les plus prisés. Quelles sont les modalités de valorisation / dévalorisation des franges urbaines ? Quels projets politiques sous-tendent ces processus ? Quels rôles jouent ces espaces dans la capacité d'adaptation et de résilience des systèmes urbains ou de recomposition radicale de ces systèmes ?

Des limites urbaines sous contraintes : risques ou espaces protégés. Les limites des espaces urbanisés sont, parfois, dessinées par des contraintes liées à différents risques : inondation, incendies, instabilité des terrains... ou à la localisation d'espaces protégés : réserves, sites classés, espaces boisés classés, PNR... Les limites de la ville viennent alors buter contre les limites de ces zones de protection de différentes natures, dont la présence bouleverse aussi le marché foncier et impose un cadre plus contraignant à l'élaboration des projets urbains. Cependant, plusieurs questions émergent. Ces limites figent-elles réellement les contours de la ville (limites physiques, symboliques, fonctionnelles...) ? Quelles sont les conséquences de ces zones à risque et de protection pour les paysages des franges urbaines et leurs modes de (de)valorisation ? Comment la ville compose-t-elle avec ces dangers et ces espaces mis en défens à ses franges ?



Consignes pour les propositions

La date limite de réception des propositions de communication ou de poster est fixée au 1^{er} avril 2014

Les langues de présentation au colloque sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Les propositions seront présentées en fichier pdf. Sur une première page figurent le titre de la communication ou du poster dans la langue de la proposition, suivie de la traduction de ce titre dans les autres langues du colloque, de mots-clés, et pour chaque auteur ou coauteur, de ses noms, prénoms, titres universitaires, fonctions actuelles et institutions de rattachement ainsi que son e-mail.

Un résumé libre de la communication ou du projet de poster sera ensuite présenté sur la page suivante, en rappelant le titre de la proposition et les mots clés. Ce résumé sera écrit en times caractère 12 ; il contiendra une présentation claire de la question posée, ainsi que des éléments de la méthodologie adoptée pour y répondre, du ou des terrains investis et des principaux résultats acquis. 400 mots maximum.

Les auteurs seront prévenus de la sélection de leur proposition avant fin mai 2014, et devront remettre leur communication écrite, ou à défaut un long résumé, début octobre 2014, pour une diffusion des actes (numérique ou papier, sans ISBN) dès avant le colloque, ceci afin de faciliter les échanges et les discussions. Les communications seront présentées en français, en anglais ou en espagnol. Des instructions seront données quant à l'opportunité de présenter des diaporamas bilingues français / anglais ou dans une autre langue que celle de la présentation. Le comité de sélection se réserve le droit de proposer aux auteurs la présentation d'un poster en lieu et place d'une proposition de communication qui n'aurait pas été retenue. Des informations spécifiques seront données en temps utile pour les posters.

Après le colloque, les auteurs auront jusqu'au 20 février 2015 pour soumettre des textes révisés en vue de leur publication, qui sera envisagée par le comité scientifique sous forme de dossiers proposés à des revues internationales ou d'un ouvrage collectif proposé à des éditeurs scientifiques éprouvés, en tenant compte des thématiques et du choix de langue de chaque auteur. Aucune garantie de publication n'est apportée par le comité scientifique, qui préviendra, à la fin juin 2015, les auteurs de la proposition qui leur est faite, sous réserve d'avis favorable des relecteurs externes des revues et des éditeurs sollicités.

Rappel du calendrier

Retour des résumés avant le **1^{er} avril 2014**

Examen par le Comité Scientifique du Colloque jusqu'au **15 mai 2014**

Réponse aux auteurs : entre le **20** et le **25 mai 2014**

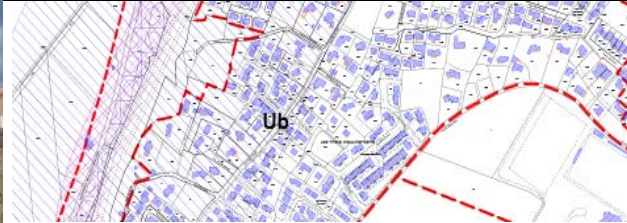
Préprogramme début juin 2014

Confirmation des participants, début des inscriptions : le **15 juin 2014**

Programme définitif et clôture des inscriptions : le **1^{er} octobre 2014**



Contact / envoi des propositions : colloque.pfp@gmail.com



Comité scientifique :

Philippe Béringuier, Géographie et Aménagement, Université de Toulouse Le Mirail
Sophie Bonin, Agronomie et Géographie, Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles-Marseille
Ségolène Darly, Agronomie et Géographie, Université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
Mireille Deconinck, Sc. Géographiques, Service Public de Wallonie
Denis Delbaere, Paysagiste, Ecole Nationale Supérieure d'architecture et de Paysage de Lille
Pierre Dérioz, Géographie, Université d'Avignon
Pierre Donadieu, Sciences du Paysage, Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles-Marseille
Marie-José Fortin, Développement régional et territorial, Université du Québec
Véronique Fourault-Caüet, Géographie, Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense
Marie-Anne Germaine, Géographie, Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense
Marie-Christine Jaillet, Aménagement et urbanisme, Université de Toulouse le Mirail
Lamia Latiri, Géographie et Paysage, Bergerie Nationale de Rambouillet
Yvon Le Caro, Géographie, Université de Rennes
Sophie Le Floch, Sociologie, IRSTEA
Maud Loireau, Agronomie et Géographie, IRD
Yves Luginbühl, Géographie et Agronomie, CNRS
Johan Milian, Géographie, Université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
Joan Nogue, Géographie, Observatoire du Paysage de Catalogne
Gilles Novarina, Urbanisme, Institut d'Urbanisme de Grenoble
Maria Teresa Pinto Correia, Landscape and Biophysical Planning, University of Evora
Philippe Poullaouec-Gonidec, architecte paysagiste, Ecole d'architecture de paysage, Université de Montréal
Richard Raymond, Sciences Humaines et Sociales, CNRS, CIST
Lionel Rougé, Géographie, Urbanisme et Aménagement, Université de Caen-Basse Normandie
Anne Sgard, Géographie, Université de Genève
Elise Temple-Boyer, Géographie, Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense
Monique Toublanc, Sociologie, Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles-Marseille
Pere Vall Casas, Architecture, Escola Tècnica Superior d'Arquitectura, Universitat Internacional de Catalunya
Marc Verdier, Architecture et urbanisme, ENS d'Architecture Nancy
Pierro Zanini, Anthropologie, ENS Architecture Paris-La Villette /

Comité d'organisation :

Marta Benages, Architecture et Paysage, Escola Tècnica Superior d'Arquitectura, Univ. Internacional de Catalunya
Philippe Béringuier, Géographie et Aménagement, Université de Toulouse Le Mirail
Sophie Bonin, Agronomie et Géographie, Ecole Nationale Supérieure de Paysage Versailles
Ségolène Darly, Agronomie et Géographie, Université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
Pierre Dérioz, Géographie, Université d'Avignon
Johan Milian, Géographie, Université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
Richard Raymond, Sciences Humaines et Sociales, CNRS, CIST

Contact / envoi des propositions : colloque.pfp@gmail.com



école
nationale
supérieure de
paysage
Versailles Marseille



GEODE
GÉOGRAPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

Espace-Dev